

Veillez compléter ce document en majuscules et le renvoyer signé ainsi qu'une copie de la carte d'identité (recto et verso) de tous les signataires par poste à Keytrade Bank, Service Clôture, Boulevard du Souverain 100 à 1170 Bruxelles ou par email avec un scan ou photo des documents à accountclosure@keytradebank.com. Votre demande ne pourra être traitée rapidement que si elle est complète.

> 1. Titulaire(s) du (des) compte(s) à clôturer:

Nom	Nom
Prénom	Prénom
Logon	Logon
Nom de*	

(* Société / ASBL / Indivision / Association de fait / Club d'investissement / Copropriété)

> 2. N° du (des) compte(s) à clôturer:

CLÔTURE TOTALE

compte à mon nom
 compte commun

CLÔTURE PARTIELLE
(Vous souhaitez clôturer une partie de vos comptes Keytrade Bank)

Veillez indiquer ci-dessous les numéros de comptes à clôturer:

BE [] - [] - [] - []	BE [] - [] - [] - []
BE [] - [] - [] - []	BE [] - [] - [] - []
BE [] - [] - [] - []	BE [] - [] - [] - []

> 3. Possédez-vous un ou plusieurs compte-titres?

Vous souhaitez:

Vendre les titres (les titres seront vendus au prix du marché), ou
 Transférer les titres (vous devez transférer les titres au préalable)

Voir information importante pour la clôture du compte-titres au point 5 ci-après.

> 4. Bénéficiaire(s) et n° de compte bénéficiaire:

Nom	Nom
Prénom	Prénom
N° de compte bénéficiaire BE [] - [] - [] - []	
Ou compte bénéficiaire à l'étranger (veuillez préciser le code IBAN complet)	

(Seules les clôtures vers un bénéficiaire SEPA seront traitées)

> 5. Information importante

Vous vous engagez à apurer tout solde débiteur. En signant ce formulaire, vous donnez votre accord sur ce qui suit:

• CLÔTURE DU COMPTE À VUE

Keytrade Bank procédera au blocage des cartes de débit/ crédit immédiatement après réception de votre demande. Le soussigné déclare qu'il satisfera à toutes les obligations contractées jusqu'au moment du blocage de la/des carte(s) de débit ou de crédit.

Vous autorisez Keytrade Bank à annuler tous les ordres permanents et à refuser tout paiement de domiciliation sur les comptes à clôturer.

• CLÔTURE DU COMPTE D'ÉPARGNE

Le solde majoré des intérêts sera transféré sur votre compte à vue.

• CLÔTURE DU COMPTE-TITRES / COMPTE KEYTRADE PRO

Si le(s) compte(s) à clôturer présentent des positions, Keytrade Bank les clôturera en effectuant un ordre au prix marché pour votre compte et à vos propres risques.

Si (1) les frais de vente sont supérieurs à la valeur de vente,

(2) les positions ne sont pas négociables,

(3) la position est une fraction d'un fonds d'investissement,

Keytrade Bank ne procédera pas à la vente, mais effectuera un transfert en faveur d'une ou plusieurs bonnes causes. Ces bonnes causes s'inscrivent dans les ambitions RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de Keytrade Bank et sont en lien avec des thèmes sociaux actuels. Voir www.keytradebank.be pour plus d'informations. Par la présente, vous renoncez définitivement et irrévocablement aux valeurs, aux droits éventuels attachés, à tout dividende remboursement de capital, à toute indemnisation ou indemnité dans le cadre d'une action juridique éventuelle ultérieure ou en cours, qui serait encore payée ainsi qu'à toute revendication de récupération des dits titres.

Souhaitez-vous transférer les titres vers une autre banque? Demandez à votre nouvelle banque d'effectuer au préalable le transfert des positions en votre nom ou veuillez joindre le formulaire ["Transfert de titres - vers une autre banque"](#) à votre demande de clôture.

Les devises seront converties en euro. Souhaitez-vous transférer les devises vers un compte auprès d'une autre banque? Veuillez au préalable effectuer un transfert du type international via notre site transactionnel.

Keytrade Bank procédera au transfert des avoirs sur le compte à vue, après la liquidation des frais éventuels liés aux intérêts débiteurs, abonnements et Global Analyzer.

• CLÔTURE DE KEYPLAN

Si le(s) compte(s) à clôturer présentent des positions, Keytrade Bank procédera à la vente des fonds et au transfert du cash sur le compte-titres, après déduction de frais ou taxes éventuels.

Si la vente est exécutée avant la fin de la cinquième année de souscription, les frais de vente s'élèveront à € 9,95 par fonds dans le KEYPLAN.

• CLÔTURE DE KEYPRIVATE

Si le compte à clôturer présente des positions, Keytrade Bank procédera à la vente des positions et au transfert du cash sur votre compte-titres après déduction des frais de gestion au prorata ainsi que des taxes.

• CLÔTURE D'UN COMPTE-TITRE AYANT UNE VALEUR MOYENNE SUPERIEURE À 1.000.000,00 EUR AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE PRECEDENT LA CLÔTURE :

le montant dû le cas échéant en vertu de la loi portant introduction d'une taxe annuelle sur les comptes-titres sera débité du compte avant la clôture. Dans ce cas, vous recevrez un e-mail avec un rapport indiquant la valeur moyenne du compte-titre au cours de la période de référence et le montant de la taxe retenue.

> 6. Signature(s) du (des) titulaire(s) ou du (des) représentant(s) légal(aux) du (des) compte(s) à clôturer

Fait à le

Signature du 1er titulaire ou du représentant légal

Signature conforme à la carte d'identité

Signature du 2ème titulaire ou du représentant légal

Signature conforme à la carte d'identité